

Vous avez été habilité à utiliser la plateforme PEOPULSE pour le compte de votre Entreprise.

Votre Entreprise a signé un contrat avec PEOPULSE, aux termes duquel elle a pris un certain nombre d'engagements. En tant qu'Utilisateur, vous êtes plus particulièrement tenus du respect des engagements suivants :

➤ **Respect de la confidentialité de vos identifiants**

Votre identifiant et votre mot de passe sont strictement personnels. Vous ne devez en aucun cas les transmettre à un tiers, sous peine d'engager votre responsabilité.

➤ **Respect de la confidentialité de votre certificat de signature électronique**

Le certificat de signature électronique qui vous a été attribué est strictement personnel. Vous ne devez en aucun cas le transmettre à un tiers, sous peine d'engager votre responsabilité.

➤ **Perte ou compromission de vos identifiants ou de votre certificat de signature électronique**

Vous devez signaler **immédiatement** à votre administrateur de la plateforme PEOPULSE toute perte ou compromission de vos identifiants ou de votre certificat de signature électronique.

➤ **Utilisation normale de la plateforme**

Vous devez utiliser la plateforme exclusivement dans le cadre de sa finalité professionnelle. Vous vous interdisez toute action susceptible d'en affecter le fonctionnement telle que, par exemple, tentative d'intrusion ou de corruption de données, attaque en déni de service, ou de façon générale toute action susceptible d'en affecter l'intégrité.

➤ **Interlocuteur en cas de difficulté d'utilisation de la plateforme PEOPULSE**

En cas de problème ou de difficulté d'utilisation de la plate-forme PEOPULSE vous devez vous adresser à votre administrateur de la plateforme PEOPULSE.

PEOPULSE ne répond directement à aucune demande en provenance d'un utilisateur.